L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

LES COLLÉGIENS DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

Premiers éléments d'analyse sur le respect de la carte scolaire, l'évitement et la réussite

28 JUIN 2018

PRÉAMBULE

Réalisée grâce à un partenariat établi avec le Rectorat, cette étude sur les collégiens et leur lieu de scolarisation vise à compléter la connaissance disponible sur le volet Education du Contrat de Ville 2015-2020 de la Métropole grenobloise. En effet, hormis les réflexions intervenues dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative 2016, ce volet n'avait pas fait l'objet d'un diagnostic poussé lors de l'élaboration du Contrat de Ville, bien que des enjeux soient identifiés et des objectifs fixés.

Si l'étude s'interroge sur le recrutement des collèges des quartiers prioritaires et la réussite des collégiens dans ces quartiers, pour autant, elle ne se focalise pas uniquement sur l'effectif des collèges des quartiers prioritaires : pour les replacer dans un contexte plus large, et de disposer de bases de comparaisons, elle aborde globalement les collégiens de la Métropole, leurs lieux de résidence et leur lieu de scolarisation, leur réussite. Il serait en effet peu pertinent de se concentrer uniquement sur le public des collèges en périmètre QPV, car d'une part les secteurs de recrutement des collèges ne correspondent pas forcément à la géographie prioritaire de la Politique de la Ville, d'autre part les jeunes des quartiers prioritaires ne sont pas forcément inscrits dans le collège du quartier.

Compte-tenu des enjeux croissants liés à la scolarité – le diplôme étant perçu comme gage d'insertion professionnelle - et aux stratégies dont elles font l'objet de la part des parents – stratégies d'évitement des établissements scolaires mal réputés notamment - il s'agit de vérifier l'hypothèse qu'il existe des décalages entre lieu d'habitation et lieu de scolarisation, notamment dans les quartiers prioritaires du Contrat de Ville (QPV). La vérification de cette hypothèse est importante pour savoir s'il faut cibler les actions auprès des publics du collège ou plus largement auprès des habitants du quartier, voire des alentours.

Après avoir décrit globalement le panorama des effectifs des collégiens métropolitains et des collèges, il s'agira de vérifier, à travers cette approche :

- *Si la fidélité au collège de secteur varie selon que le collège est concerné ou non par la géographie prioritaire de la Politique de la ville.*
- *Si les collégiens des quartiers prioritaires vont plutôt vers des collèges privés ou publics.*
- *S'il existe des liens entre la fidélité, le lieu de résidence, la réussite scolaire et l'origine sociale des collégiens.*
- *S'il existe des variations selon le genre.*

L'étude, qui se base principalement sur des données de 2015, est le fruit d'un travail partenarial. Le Service Cohésion sociale et urbaine de Grenoble-Alpes Métropole, le Rectorat (SESPAG), la DSDEN et l'Agence d'urbanisme ont œuvré de concert à travers un groupe de travail entre début 2015 et avril 2018 pour élaborer le projet, sélectionner les indicateurs pertinents, établir une convention d'échange de données entre le Rectorat et l'Agence, transmettre les données. L'Agence a pu les traiter, les commenter et rédiger ce document, avec l'appui d'un regard collectif.

Nota : afin de limiter des biais, les élèves de SEGPA, UPE2A, STEP et ULIS et les collégiens malentendants ou inscrits au collège International ne sont pas pris en compte.

SOMMAIRE

1. LES COLLÈGES DE LA MÉTROPOLE 6

1.1. 34 COLLEGES PUBLICS 6

1.2. 6 COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT 6

1.3. COLLEGES ET QUARTIERS PRIORITAIRES 6

2. LES COLLÉGIENS DANS LA MÉTROPOLE 8

3. LIEUX DE RÉSIDENCE ET LIEUX DE SCOLARISATION 10

3.1. LA FIDELITE AU COLLEGE DE SECTEUR 10

3.2. LA SCOLARISATION « HORS SECTEUR » 12

3.3. LE RECRUTEMENT DU COLLEGE INTERNATIONAL 14

3.4. L'EVITEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE 16

4. LA RÉUSSITE SCOLAIRE 18

5. LES DIFFÉRENCES SELON LE GENRE 20

5.1. UNE FIDELITE SIMILAIRE AU COLLEGE DE SECTEUR 20

5.2. UNE MEILLEURE REUSSITE POUR LES COLLEGIENNES 20

5.3. UN EFFET « QPV » LIMITE MAIS PRESENT 20

6. CONCLUSION 21

1. LES COLLÈGES DE LA MÉTROPOLE

Au-delà de la localisation des collèges, c'est surtout le tracé des secteurs de recrutement qui intéresse l'étude.

1.1. 34 COLLEGES PUBLICS

Le périmètre de la Métropole grenobloise accueille 34 collèges publics. Hormis le collège International, ils sont dotés d'un secteur de recrutement auquel il peut être dérogé sous certaines conditions (élève handicapé, élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé, boursiers au mérite, boursiers sociaux, élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité, élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité, élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier[1]).

Le recrutement du collège International, lui aussi public, est conditionné par la réussite à un examen d'aptitude à suivre les enseignements dispensés en langue étrangère, un niveau de scolarisation suffisant et la capacité d'accueil de l'établissement. Il n'est donc pas doté de secteur de recrutement et peut donc accueillir des élèves qui ne résident pas sur le territoire de la Métropole.

1.2. 6 COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT

4 de ces collèges sont situés sur la commune de Grenoble. Les collèges privés n'ont pas de secteur de recrutement.

1.3. COLLEGES ET QUARTIERS PRIORITAIRES

A partir des données concernant les collégiens scolarisés en 2015, il est possible de voir quels sont les collèges de l'agglomération dont le secteur de recrutement se recoupe avec le périmètre d'un quartier prioritaire (QPV), et de mesurer la part des collégiens qui, au sein du secteur de recrutement, habitent dans le périmètre QPV. Tous ne sont néanmoins pas scolarisés dans le collège de secteur.

COMMUNE	SECTEUR DE RECRUTEMENT	Taux de collégiens résidents dans un QPV
GRENOBLE	LUCIE AUBRAC	94%
ECHIROLLES	JEAN VILAR	69%
GRENOBLE	VILLAGE OLYMPIQUE	39%
ECHIROLLES	PABLO PICASSO	35%
GRENOBLE	VERCORS	31%
LE PONT-DE-CLAIX	NELSON MANDELA	26%
FONTAINE	GERARD PHILIPPE	24%
EYBENS	LES SAULES	23%
GRENOBLE	AIME CESAIRE	17%
SAINT MARTIN D'HERES	FERNAND LEGER	16%
GRENOBLE	CHARLES MUNCH	13%
GRENOBLE	STENDHAL	10%
SAINT MARTIN D'HERES	HENRI WALLON	10%

[1] http://www.education.gouv.fr/cid5509/le-fonctionnement-de-la-carte-scolaire.html

13 collèges sont ainsi plus ou moins concernés par les QPV, de Lucie Aubrac qui recrute quasi-exclusivement dans un QPV (Villeneuve-Village-Olympique) à Charles Munch, Stendhal et Henri Wallon qui y recrutent à moins de 15 % (respectivement à Abbaye-Jouhaux-Teisseire-Châtelet, Alma-Très Cloîtres-Chenoise et Renaudie-Champberton-La Plaine).

Collèges métropolitains

Observation des Quartiers de la Politique de la Ville

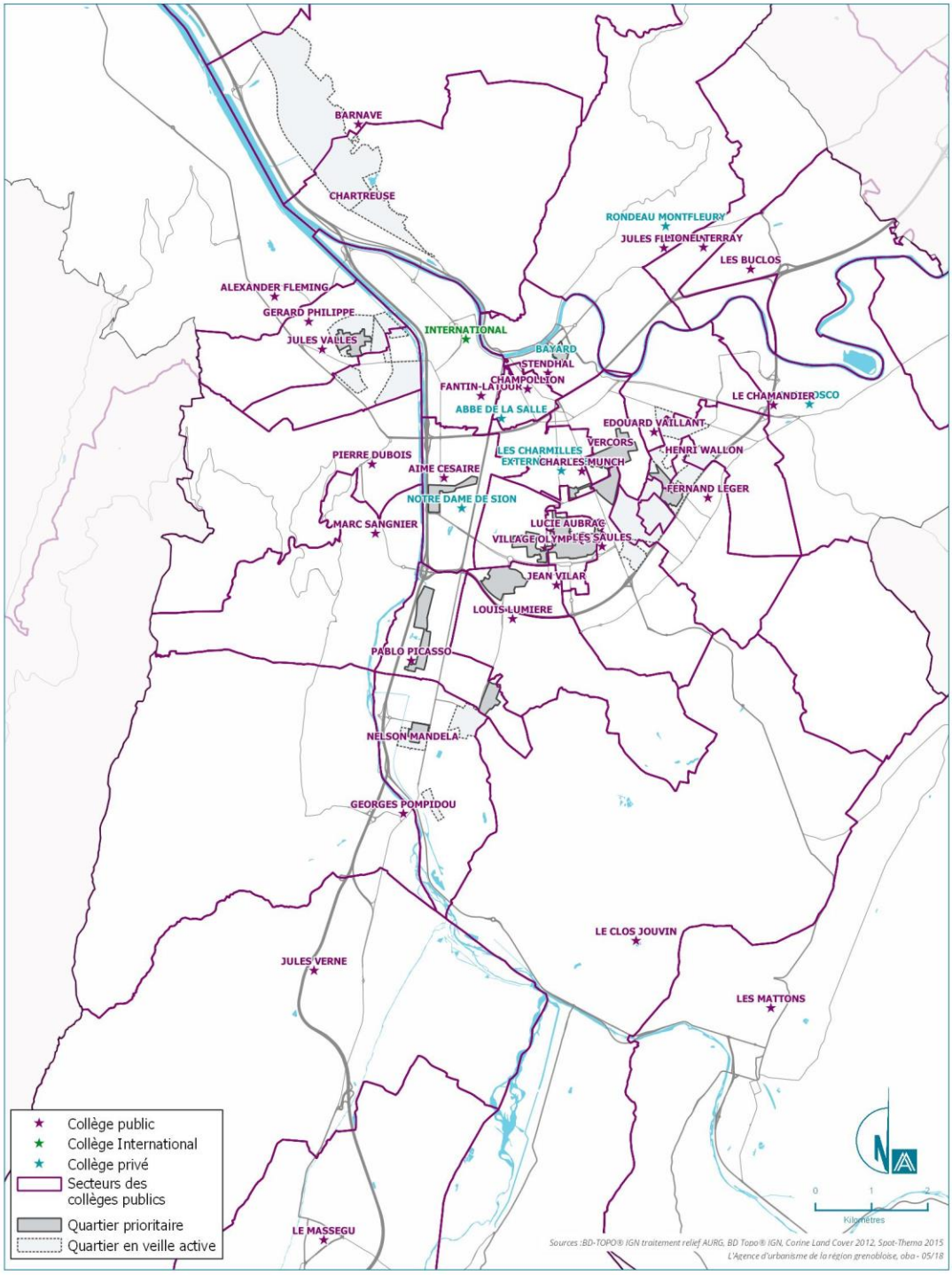

2. LES COLLÉGIENS DANS LA MÉTROPOLE

On dénombrait, à la rentrée 2015, 19 709 collégiens résidant sur le périmètre de Grenoble-Alpes Métropole, soit environ 5 % de la population totale hors étudiants.

Ils étaient inégalement répartis sur le territoire.

Près de 15 % d'entre eux résidaient au nord des grands boulevards de Grenoble et 13 % dans les QPV de Villeneuve-Village Olympique, Abbaye-Jouhaux-Teisseire-Châtelet et Essarts-Surieux.

Les collégiens sont à la fois surreprésentés dans les quartiers prioritaires de la Ville-centre et dans les communes périphériques. Inversement, ils sont sous-représentés dans le reste de la ville-centre.

12 % des collégiens résidaient dans les QPV alors que ces quartiers accueillaient 9 % de la population totale de la Métropole.

Collégiens dans la Métropole grenobloise en 2015

Observation des Quartiers de la Politique de la Ville

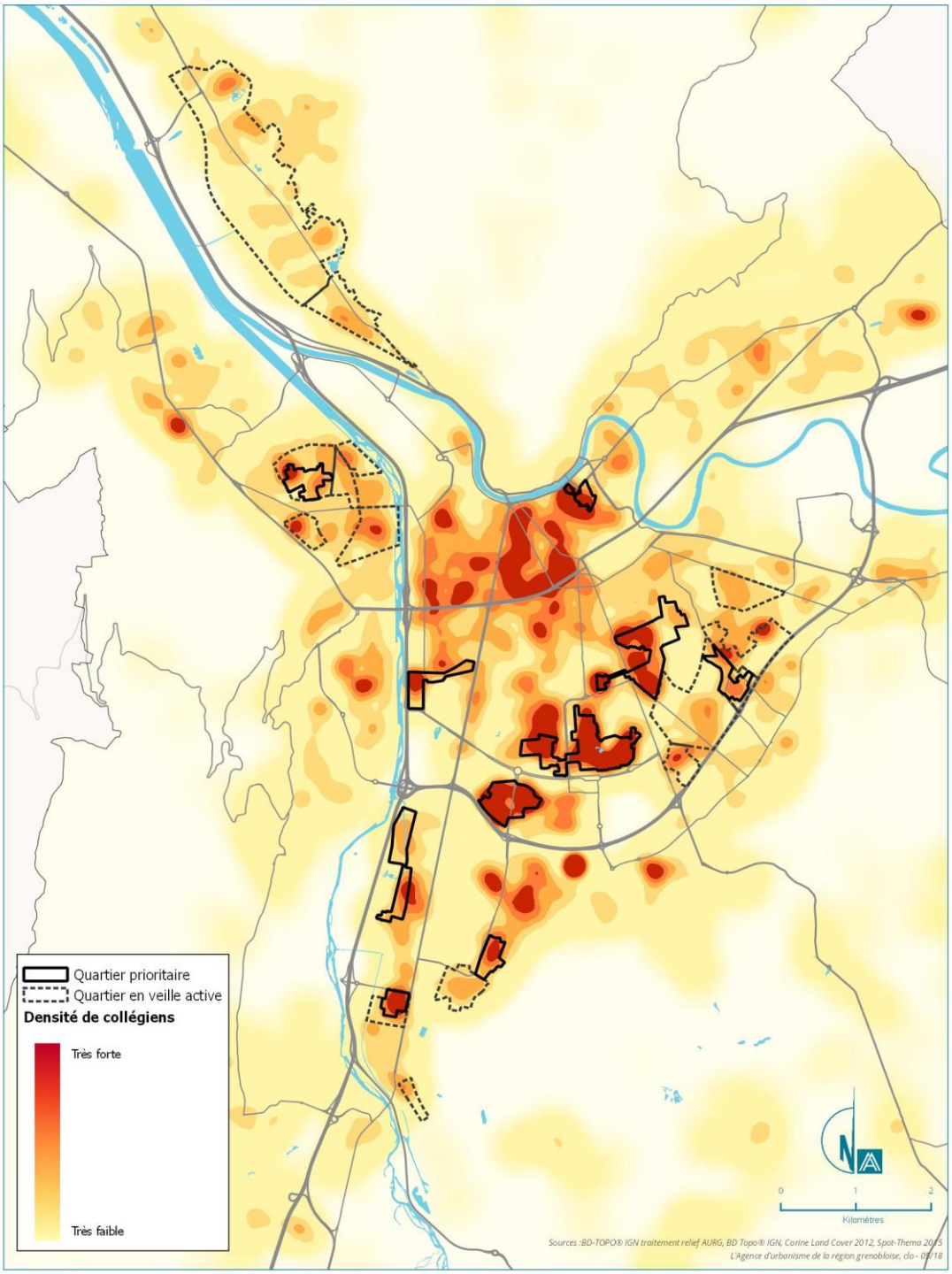

3. LIEUX DE RÉSIDENCE ET LIEUX DE SCOLARISATION

3.1. LA FIDELITE AU COLLEGE DE SECTEUR

Globalement, en 2015, 69 % des collégiens étaient inscrits dans leur collège de secteur[2].

Il existe cependant de grandes disparités selon les collèges puisque les taux d'inscrits dans les collèges de secteur oscillent entre près de 50 % (Village Olympique, les Saules, Vercors et Charles Munch) et près de 90 % (Barnave, le Clos Jouvin, Marc Sangnier, Alexander Fleming, Jules Verne et le Massegu).

COMMUNE	SECTEUR DE RECRUTEMENT	Taux d'inscrits dans le collège de secteur
GRENOBLE	VILLAGE OLYMPIQUE	47%
EYBENS	LES SAULES	49%
GRENOBLE	VERCORS	51%
GRENOBLE	CHARLES MUNCH	52%
SAINT MARTIN D'HERES	EDOUARD VAILLANT	54%
ECHIROLLES	JEAN VILAR	56%
GRENOBLE	AIME CESAIRE	57%
ECHIROLLES	PABLO PICASSO	60%
GRENOBLE	LUCIE AUBRAC	62%
MEYLAN	LES BUCLOS	63%
FONTAINE	GERARD PHILIPPE	64%
GRENOBLE	STENDHAL	65%
GRENOBLE	FANTIN-LATOUR	65%
SAINT MARTIN D'HERES	FERNAND LEGER	66%
FONTAINE	JULES VALLES	66%
SAINT MARTIN D'HERES	HENRI WALLON	67%
MEYLAN	LIONEL TERRAY	68%
CORENC	JULES FLANDRIN	69%
SAINT MARTIN LE VINOUX	CHARTREUSE	69%
GRENOBLE	CHAMPOLLION	69%
LE PONT DE CLAIX	NELSON MANDELA	71%
GIERES	LE CHAMANDIER	71%
ECHIROLLES	LOUIS LUMIERE	75%
DOMENE	LA MOULINIERE	81%
SEYSSINET PARISET	PIERRE DUBOIS	82%
VIZILLE	LES MATTONS	82%
CLAIX	GEORGES POMPIDOU	86%
SAINT EGREVE	BARNAVE	88%
JARRIE	LE CLOS JOUVIN	88%
SEYSSINS	MARC SANGNIER	90%
SASSENAGE	ALEXANDER FLEMING	90%
VARCES ALLIERES ET RISSET	JULES VERNE	90%
VIF	LE MASSEGU	91%

Deux facteurs semblent peser sur la plus ou moins grande fidélité au collège de secteur. Dans les communes centrales de l'agglomération, où le maillage de l'offre est important (14 collèges sur 40 sont à Grenoble), la fidélité au collège de secteur est moindre que pour les collèges situés dans les communes périphériques (cf. carte ci-contre). On peut imaginer que la densité de l'offre publique et privée, associé à la densité du réseau de transport en communs, rendent plus facile l'accès à un collège autre que celui indiqué par la carte scolaire (d'autant que dans certains cas, il est plus facile de se rendre dans un autre collège que dans le collège de secteur).

[2] Les collégiens du collège International et ceux qui sont dans des dispositifs spécifiques (SEGPA, ULIS, UPE2A, STEP) ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

Ensuite, la géographie prioritaire du Contrat de Ville forme un second facteur. En effet, la carte montre que les collèges accueillant de nombreux élèves issus des QPV ont des taux de fidélité faibles (sauf Edouard Vaillant à Saint Martin d'Hères qui n'est pas concerné par la géographie prioritaire mais où le taux de fidélité est faible et Nelson Mandela au Pont de Claix qui est concerné par la géographie prioritaire mais où le taux de fidélité est important).

Fidélité à la carte scolaire

Observation des Quartiers de la Politique de la Ville

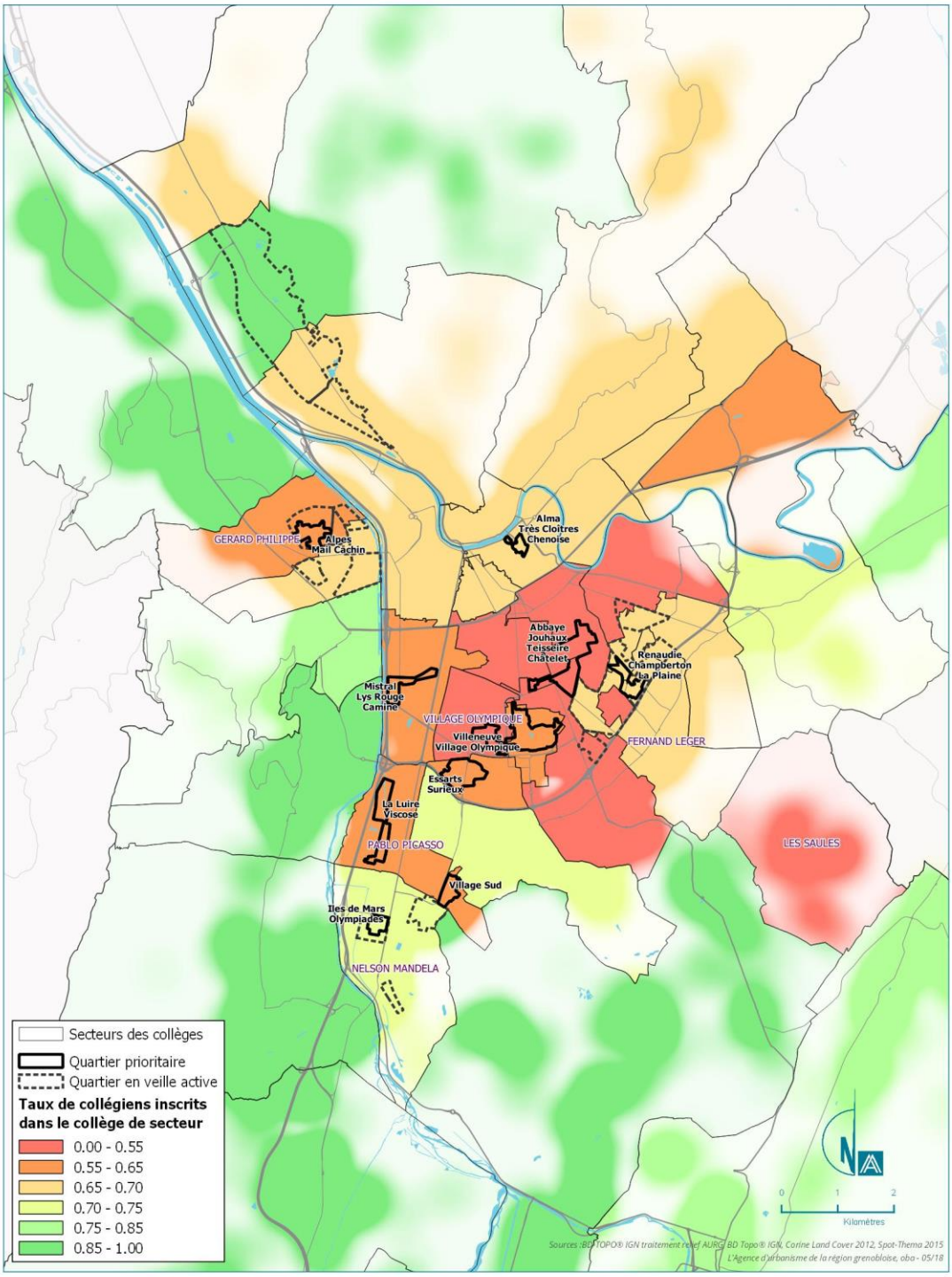

3.2. LA SCOLARISATION « HORS SECTEUR »

La scolarisation hors secteur se fait en majorité au bénéficie des collèges privés : les collégiens métropolitains qui ne sont pas inscrits dans leur collège de secteur sont pour 21 % dans le privé et 10 % dans un autre collège public que le collège de secteur (hors collège International). Même dans les collèges où la fidélité est forte, on peut observer la place prépondérante de la scolarisation dans le privé, à quelques exceptions près. En moyenne, 70 % des élèves non fidèles sont inscrits dans le privé.

COMMUNE	SECTEUR DE RECRUTEMENT	Taux d'inscrits dans un collège privé	Taux d'inscrits dans un collège public hors secteur
GRENOBLE	VILLAGE OLYMPIQUE	73%	27%
EYBENS	LES SAULES	65%	35%
GRENOBLE	VERCORS	59%	41%
GRENOBLE	CHARLES MUNCH	75%	25%
SAINT MARTIN D'HERES	EDOUARD VAILLANT	66%	34%
ECHIROLLES	JEAN VILAR	69%	31%
GRENOBLE	AIME CESAIRE	80%	20%
ECHIROLLES	PABLO PICASSO	65%	35%
GRENOBLE	LUCIE AUBRAC	68%	32%
MEYLAN	LES BUCLOS	59%	41%
FONTAINE	GERARD PHILIPPE	52%	48%
GRENOBLE	STENDHAL	71%	29%
GRENOBLE	FANTIN-LATOUR	67%	33%
SAINT MARTIN D'HERES	FERNAND LEGER	52%	48%
FONTAINE	JULES VALLES	50%	50%
SAINT MARTIN D'HERES	HENRI WALLON	52%	48%
MEYLAN	LIONEL TERRAY	77%	23%
CORENC	JULES FLANDRIN	91%	9%
SAINT MARTIN LE VINOUX	CHARTREUSE	55%	45%
GRENOBLE	CHAMPOLLION	78%	22%
LE PONT DE CLAIX	NELSON MANDELA	66%	34%
GIERES	LE CHAMANDIER	88%	12%
ECHIROLLES	LOUIS LUMIERE	67%	33%
DOMENE	LA MOULINIERE	94%	6%
SEYSSINET PARISET	PIERRE DUBOIS	50%	50%
VIZILLE	LES MATTONS	96%	4%
CLAIX	GEORGES POMPIDOU	67%	33%
SAINT EGREVE	BARNAVE	83%	17%
JARRIE	LE CLOS JOUVIN	76%	24%
SEYSSINS	MARC SANGNIER	73%	27%
SASSENAGE	ALEXANDER FLEMING	82%	18%
VARCES ALLIERES ET RISSET	JULES VERNE	62%	38%
VIF	LE MASSEGU	72%	28%

Il s'agit de la répartition des collégiens non-inscrits dans leur collège de secteur.

La somme des deux taux observés pour un secteur de recrutement est donc égale à 100 %.

Les situations locales sont néanmoins contrastées.

Quand elle n'est pas effectuée dans le collège de secteur, l'inscription se fait dans le privé pour quatre secteurs où plus de 85 % des hors secteur vont vers un collège privé : Jules Flandrin (Meylan), le Chamandier (Gières), la Moulinière (Domène) et les Mattons (Vizille).

En revanche, la répartition est très orientée vers d'autres collèges publics dans cinq secteurs de recrutement : Gérard Philippe (Fontaine), Fernand Léger (Saint Martin d'Hères), Jules Vallès (Fontaine), Henri Wallon (Saint Martin d'Hères) et Pierre Dubois (Seyssinet Pariset). Dans ces secteurs, la répartition des départs hors secteur est ainsi équilibrée entre le privé et les autres collèges publics.

Dans certains tissus résidentiels, la proximité des collèges privés joue un rôle d'attracteur : la carte ci-contre montre que cette influence est effective à Notre Dame de Sion (Grenoble), Don Bosco (Gières), Abbé de la Salle/Aigle (Grenoble) et le Rondeau-Monfleury (Corenc) puisqu'il y a de forts taux d'inscrits (tâches rouges) au collège privé dans les quartiers proches du collège privé. Mais elle est sans effet pour l'Externat Notre-Dame, les Charmilles et Bayard. De plus, il existe des zones à forts taux d'inscrits dans le privé sans qu'il y ait de collège privé à proximité immédiate (Eybens, Nord du Quartier ouest d'Echirolles, Nord Est de Meylan).

Scolarisation dans le privé

Observation des Quartiers de la Politique de la Ville

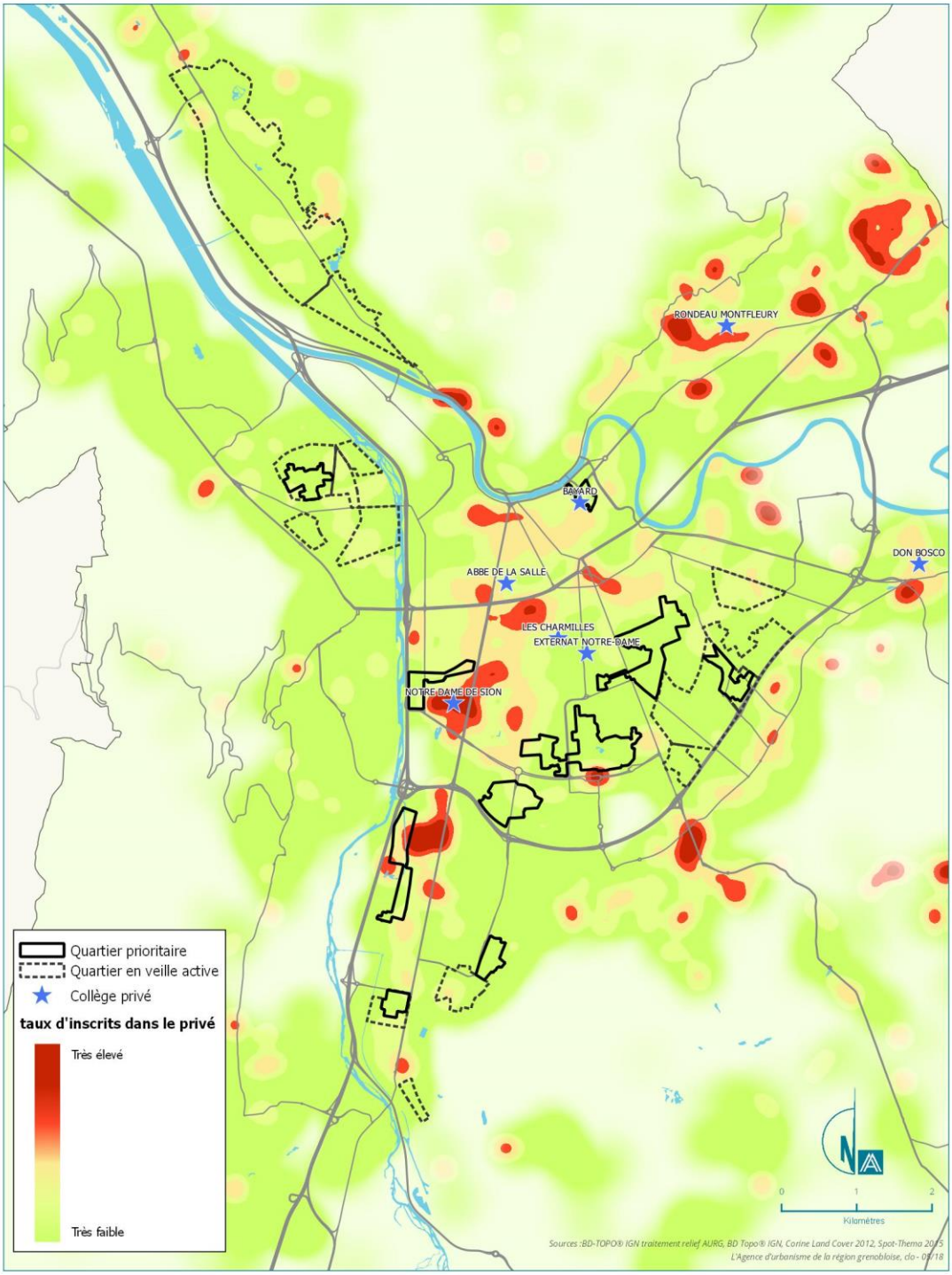

3.3. LE RECRUTEMENT DU COLLEGE INTERNATIONAL

Malgré l'absence de sectorisation, le collège recrute principalement à proximité.

Il peut y avoir deux explications :

- Des parents résidant à proximité y inscrivent leur(s) enfant(s).
- Des parents s'installent à proximité car leur(s) enfant(s) y est (sont) scolarisé(s).

Scolarisation au collège International

Observation des Quartiers de la Politique de la Ville

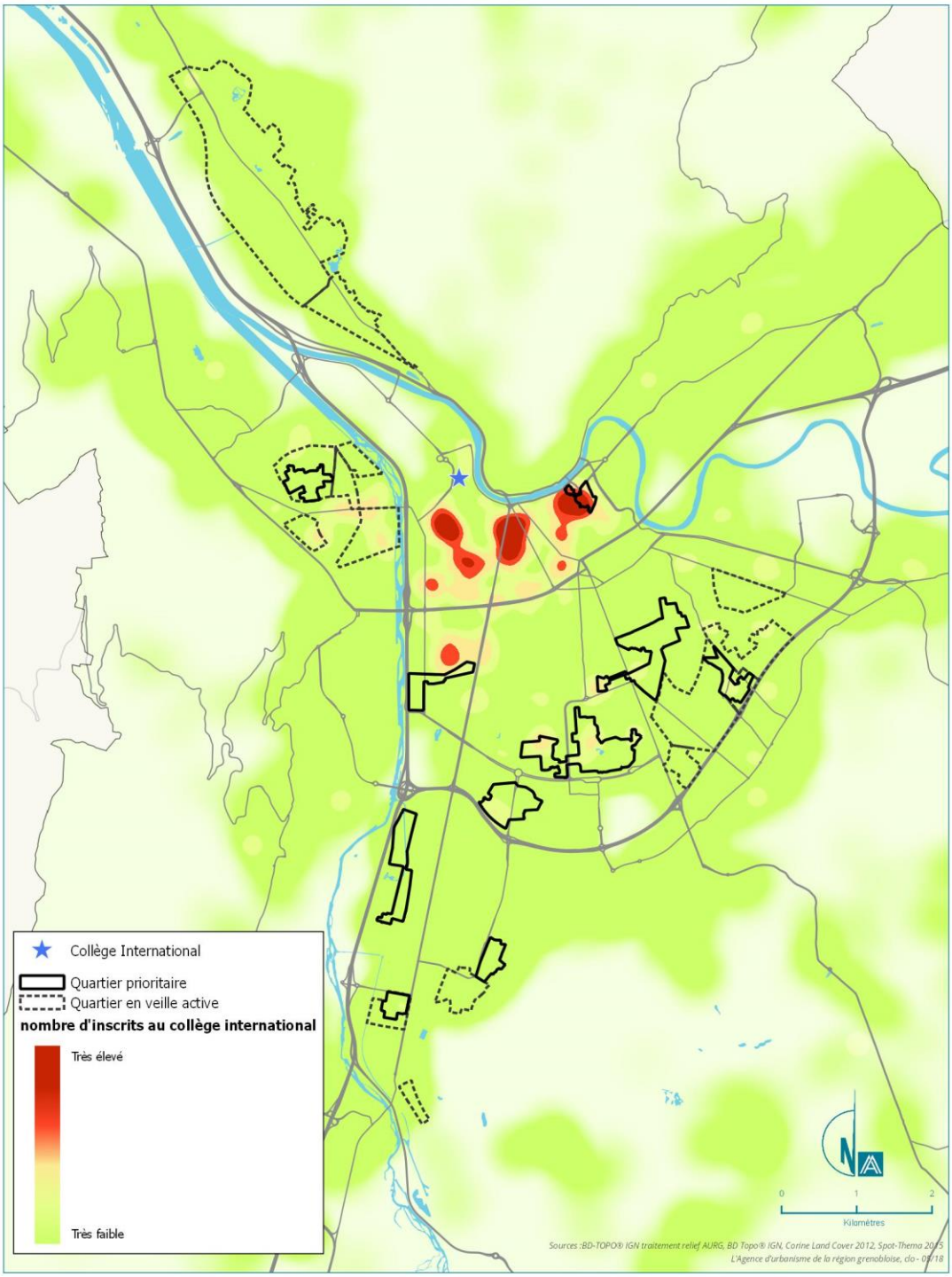

3.4. L'EVITEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

Parmi les collèges concernés par la géographie prioritaire, on distingue dans les secteurs de recrutement la partie « QPV » correspondant aux limites du quartier prioritaire de la partie « hors QPV » formée par le reste des secteurs. Le taux de fidélité au collège de secteur est nettement plus important pour les habitants qui vivent dans les QPV que pour ceux qui résident à leurs marges immédiates.

Dans les quartiers prioritaires, les taux d'inscrits dans les collèges de secteur oscillent entre 47 % et 87 % pour une moyenne de 70 %. Quand ils n'y sont pas inscrits, ces élèves sont plutôt inscrits dans un collège privé (60 % en moyenne), à quelques exceptions près (Les Saules à Eybens, Vercors à Grenoble, Fernand Léger et Henri Wallon à Saint Martin d'Hères).

Dans les parties hors QPV, ces taux de fidélité au collège de secteur sont compris entre 20 % et 66 %, avec une moyenne qui baisse à 51 %. Les élèves non-inscrits dans le collège de secteur sont aussi scolarisés dans le privé, mais de manière encore plus massive (67 %).

rentrée 2015		partie en QPV			partie hors QPV		
COMMUNE	SECTEUR DE RECRUTEMENT	Taux d'inscrits dans le collège de secteur	Taux d'inscrits dans un collège privé	Taux d'inscrits dans un collège public hors secteur	Taux d'inscrits dans le collège de secteur	Taux d'inscrits dans un collège privé	Taux d'inscrits dans un collège public hors secteur
EYBENS	LES SAULES	47%	41%	59%	49%	73%	27%
ECHIROLLES	JEAN VILAR	59%	68%	32%	49%	72%	28%
GRENOBLE	LUCIE AUBRAC	64%	69%	31%	20%	58%	42%
GRENOBLE	STENDHAL	66%	59%	41%	65%	72%	28%
GRENOBLE	VILLAGE OLYMPIQUE	67%	61%	39%	35%	77%	23%
GRENOBLE	AIME CESAIRE	70%	63%	38%	54%	82%	18%
GRENOBLE	VERCORS	71%	52%	48%	43%	61%	39%
SAINT MARTIN D'HERES	FERNAND LEGER	71%	38%	63%	65%	55%	45%
ECHIROLLES	PABLO PICASSO	73%	71%	29%	48%	72%	28%
SAINT MARTIN D'HERES	HENRI WALLON	77%	30%	70%	66%	53%	47%
GRENOBLE	CHARLES MUNCH	78%	89%	11%	48%	74%	26%
FONTAINE	GERARD PHILIPPE	84%	70%	30%	58%	50%	50%
LE PONT DE CLAIX	NELSON MANDELA	87%	68%	32%	65%	66%	34%

Il ne faut cependant pas conclure hâtivement à un évitement de ces collèges. En effet, les secteurs de recrutement sont parfois vastes et dans certains cas, il est plus facile ou plus pratique de se rendre, depuis son domicile, dans un collège hors secteur (privé notamment).

Pour mieux appréhender l'évitement, on cherche, dans la construction de la carte suivante, à annuler le facteur distance en excluant des traitements les collégiens dont la distance au collège d'inscription est inférieure à celle du collège de secteur. On fait, en effet, l'hypothèse que la contrainte supplémentaire induite par un déplacement plus long et complexe témoigne d'une forte détermination à ne pas s'inscrire dans le collège de secteur. Ainsi, on peut se dire avec une probabilité accrue que ceux qui restent après ce tri ont fait ce choix pour éviter le collège de secteur.

Cela ne signifie cependant pas que l'évitement est absent dans les choix des autres collégiens, mais une enquête complémentaire auprès des collégiens non-inscrits dans leur collège de secteur répondrait mieux à ces questionnements.

De nombreuses zones « d'évitement » apparaissent alors situées à proximité des quartiers prioritaires, en rouge sur la carte ci-contre.

Evitement de la carte scolaire

Observation des Quartiers de la Politique de la Ville

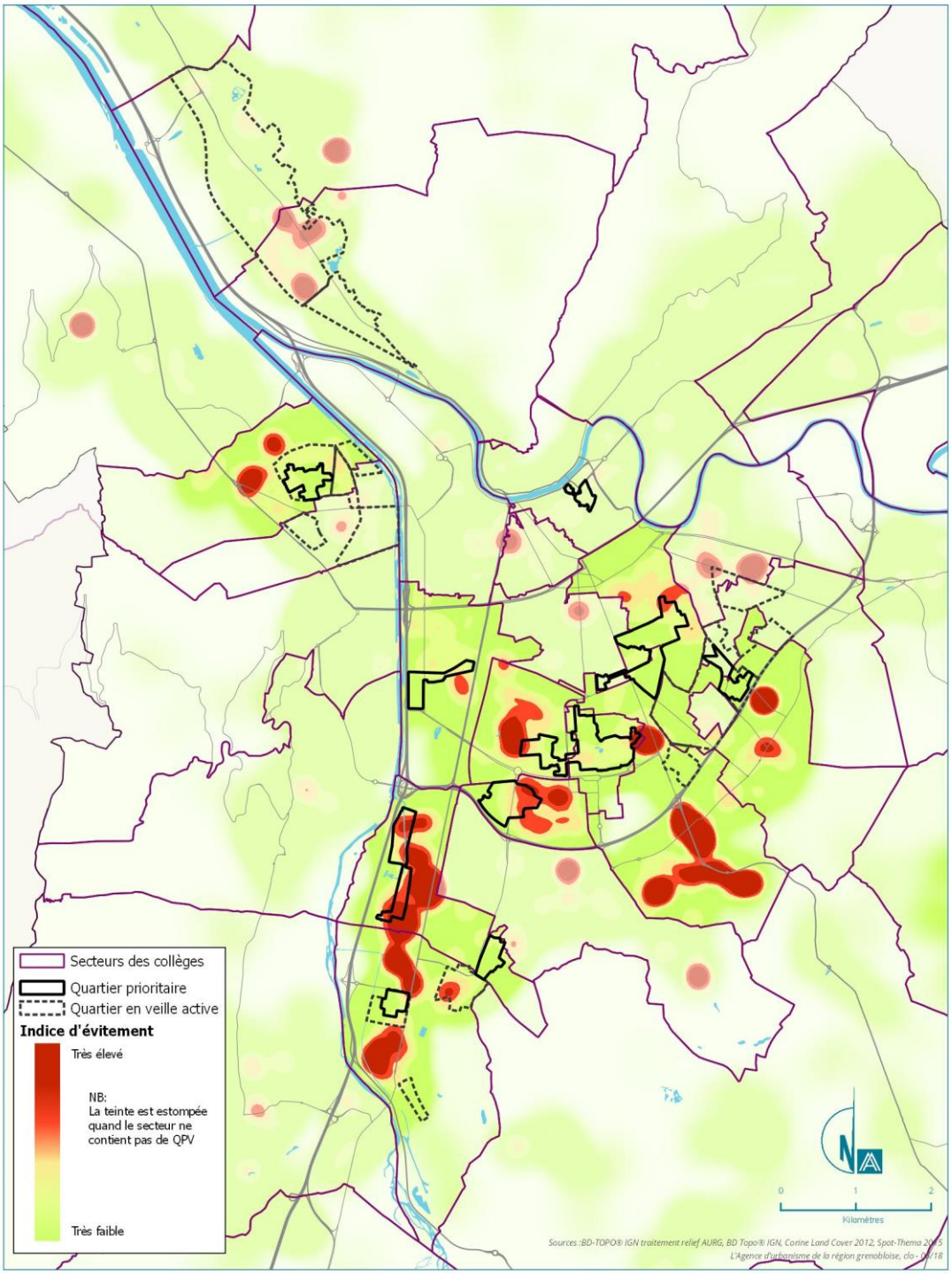

4. LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La réussite scolaire a été envisagée à travers la moyenne obtenue aux épreuves écrites du Diplôme National du Brevet (DNB) et le taux de passage en seconde professionnelle ou générale et technologique des élèves de troisième en juin 2015.

(En rouge foncé, les secteurs de recrutement des collèges où plus de 20 % des collégiens résident en QPV, en orange foncé, de 10 à 20 %, cf. page 5)

Dans l'ensemble de la Métropole, la note moyenne est de 11,4/20 et le taux de passage en 2nde est de 83 %.

NB : les informations sont relatives aux élèves résidant dans les secteurs de recrutement et non à celles des élèves des collèges.

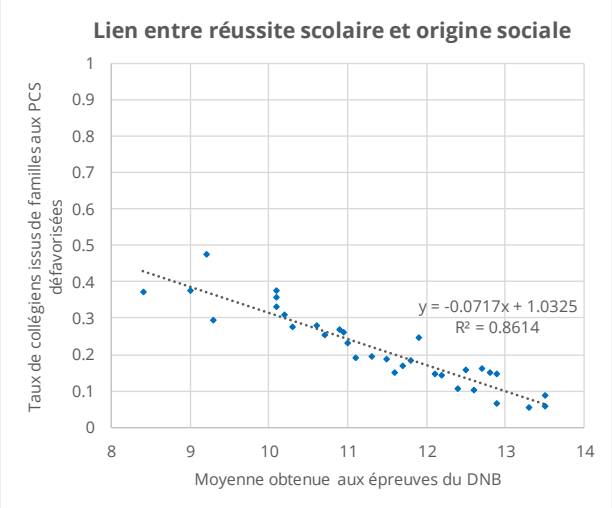

SECTEUR DE RECRUTEMENT	Moyenne obtenue aux épreuves écrites du DNB	Taux de passage en 2nde	Taux d'inscrits dans le collège de secteur
PABLO PICASSO	8.4	72%	60%
JEAN VILAR	9	71%	56%
LUCIE AUBRAC	9.2	78%	62%
VILLAGE OLYMPIQUE	9.3	81%	47%
GERARD PHILIPPE	10.1	86%	64%
HENRI WALLON	10.1	80%	67%
NELSON MANDELA	10.1	87%	71%
JULES VALLES	10.2	80%	66%
LOUIS LUMIERE	10.3	81%	75%
FERNAND LEGER	10.6	83%	66%
EDOUARD VAILLANT	10.7	72%	54%
VERCORS	10.9	81%	51%
LES SAULES	10.95	82%	49%
AIME CESAIRE	11	84%	57%
LES MATTONS	11.1	81%	82%
CHARLES MUNCH	11.3	84%	52%
LA MOULINIERE	11.5	82%	81%
LE MASSEGU	11.6	91%	91%
ALEXANDER FLEMING	11.7	86%	90%
PIERRE DUBOIS	11.8	91%	82%
CHARTREUSE	11.9	78%	69%
FANTIN-LATOUR	12.1	85%	65%
JULES VERNE	12.2	87%	90%
STENDHAL	12.4	84%	65%
CHAMPOLLION	12.5	86%	69%
GEORGES POMPIDOU	12.6	90%	86%
LE CLOS JOUVIN	12.7	78%	88%
LE CHAMANDIER	12.8	81%	71%
BARNAVE	12.9	87%	88%
MARC SANGNIER	12.9	91%	90%
JULES FLANDRIN	13.3	84%	69%
LES BUCLOS	13.5	84%	63%
LIONEL TERRAY	13.5	82%	68%
zTOTAL GRENOBLE-METROPOLE	11.4	83%	70%

La moyenne obtenue aux épreuves du DNB est très corrélée au taux de collégiens dont les parents sont de catégories sociales défavorisées, c'est-à-dire ouvriers, retraités employés ou ouvriers ou sans activité rémunérée. Ainsi, dans les secteurs, plus le taux de collégiens issus de familles aux PCS défavorisées est élevé, plus la moyenne obtenue aux épreuves du DNB est faible.

Il n'y a pas de liens avec l'orientation en seconde.

Dans les QPV, la moyenne observée s'établit à 8,65/20 pour la note obtenue aux épreuves du DNB et 78 % des élèves sont orientés en seconde.

QUARTIER DE RESIDENCE	Moyenne obtenue aux épreuves écrites du DNB	Taux de passage en 2nde
La Luire-Viscose	6.2	64%
Mistral-Lys Rouge-Camine	7.8	64%
Renaudie-Champberton-La Plaine	9.4	74%
Village Sud	8	79%
Villeneuve-Village Olympique	8.4	78%

QUARTIER DE RESIDENCE	Moyenne obtenue aux épreuves écrites du DNB	Taux de passage en 2nde
Abbaye-Jouhaux-Teisseire-Châtelet	9.3	79%
Alma-Très Cloîtres-Chenoise	11	86%
Alpes-Mail Cachin	9.4	90%
Essarts-Surieux	8.5	83%
Iles de Mars-Olympiades	8.5	83%

Dans les QPV, compte-tenu du taux élevé de collégiens dont les parents sont de catégories sociales défavorisées (45 % contre 22 % dans la Métropole), ces résultats sont conformes au lien préalablement observé.

Epreuves écrites du Diplôme National du Brevet

Observation des Quartiers de la Politique de la Ville

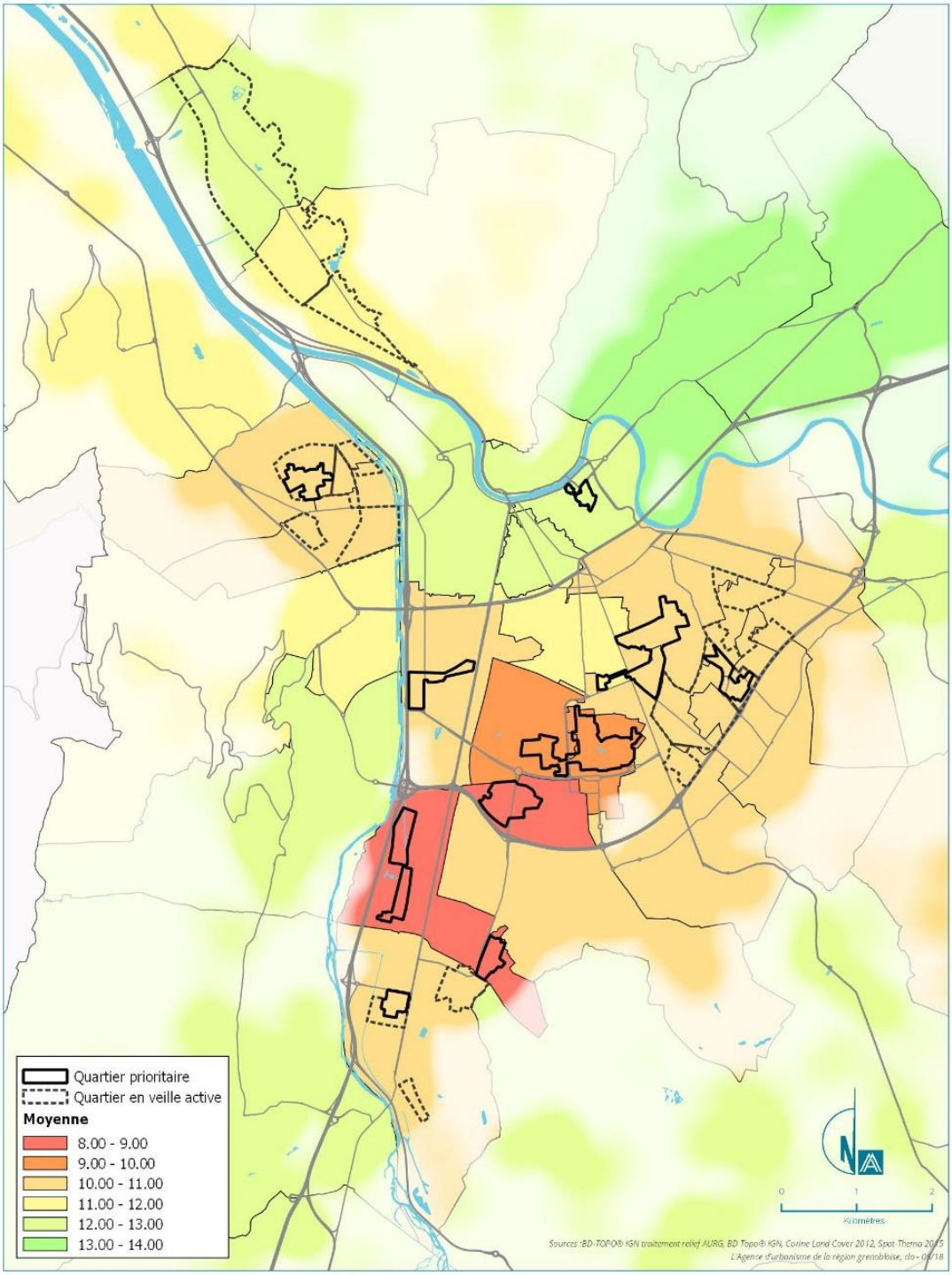

5. LES DIFFÉRENCES SELON LE GENRE

Il y a environ 220 collégiennes de moins que de collégiens sur l'ensemble de la Métropole.

5.1. UNE FIDELITE SIMILAIRE AU COLLEGE DE SECTEUR

Les collégiens et les collégiennes respectent autant la carte scolaire (69 %).

De même, les taux de scolarisation dans le privé sont équivalents (17 %).

5.2. UNE MEILLEURE REUSSITE POUR LES COLLEGIENNES

Les collégiennes obtiennent de meilleures notes aux épreuves du DNB (11,6/20 contre 11,2 pour les collégiens). Le taux de passage en 2nde est aussi supérieur pour les collégiennes (84 % contre 82 %).

Il est difficile de trouver des chiffres comparables au niveau national.

5.3. UN EFFET « QPV » LIMITE MAIS PRESENT

Ces variations évoluent selon que le quartier est prioritaire ou non.

Ainsi, les collégiennes des QPV sont globalement plus fidèles au collège de secteur que les collégiens (+4 points), notamment à Abbaye-Jouhaux-Teisseire-Châtelet (+16 points), La Luire-Viscose (+9 points) et Essarts-Surieux (+6 points). Inversement, elles le sont moins à Renaudie-Chamberton-La Plaine (-11 points), Alma-Très Cloîtres-Chenoise (-9 points) et Alpes-Mail Cachin (-6 points).

Lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans le collège de secteur, les collégiennes des QPV sont plutôt scolarisées dans un autre collège public.

Par ailleurs, bien que la réussite soit moindre que celle des collégiennes de l'ensemble de la Métropole, les collégiennes des QPV réussissent mieux que les collégiens puisque l'écart se creuse entre les collégiennes et les collégiens des QPV aux épreuves du DNB (8,9/20 contre 8,2) et pour le passage en 2nde (80 % contre 77 %).

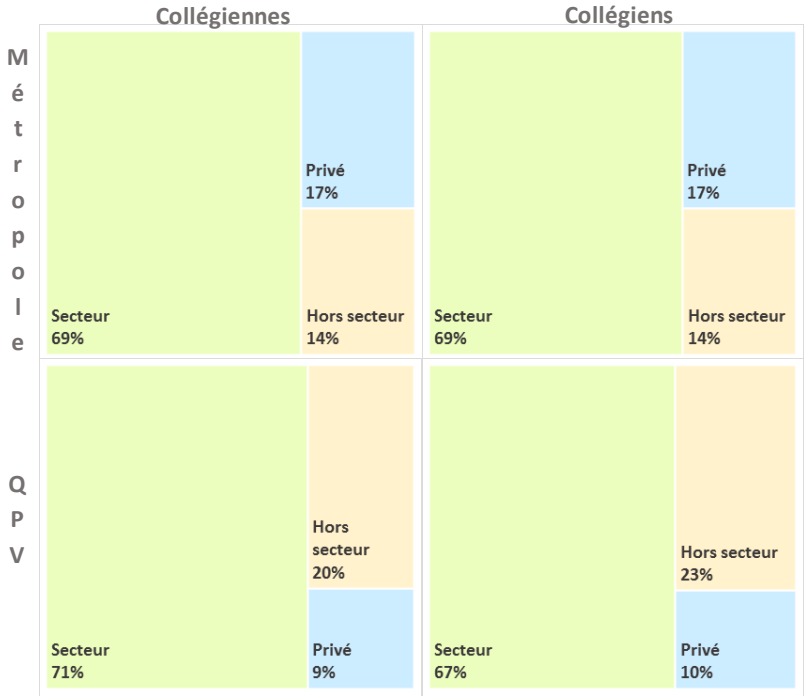

6. CONCLUSION

La fidélité au collège de secteur varie selon que le collège est concerné ou non par la géographie prioritaire de la Politique de la ville, mais c'est essentiellement du fait des élèves ne résidant pas dans les quartiers prioritaires. C'est souvent dans des zones contigües aux quartiers prioritaires que se trouvent le plus d'évitement, avec la méthodologie utilisée et ses limites (cf. chapitre 3.4).

Par conséquent, les collégiens résidant dans les quartiers prioritaires sont plutôt inscrits dans leur collège de secteur (cf. p7). Ceux qui n'y sont pas inscrits sont plutôt inscrits dans le privé.

Il existe un lien fort entre la réussite scolaire et l'origine sociale des collégiens, que le lieu de résidence soit un quartier prioritaire ou non. Cependant, les données actuelles ne permettent pas de savoir s'il existe des variations de réussite selon que les collégiens issus de milieux sociaux défavorisés soient scolarisés ou non dans le collège de secteur et résidant dans les quartiers prioritaires.

Les collégiennes réussissent mieux leur parcours scolaire que les collégiens selon les indicateurs pris en compte. Ce résultat est encore plus marqué dans les quartiers prioritaires.

Une prochaine analyse, envisagée en fonction de l'évaluation du Contrat de Ville, permettrait de mesurer les évolutions.

Il semblerait également intéressant de vérifier si la non-inscription des élèves résidant à proximité des quartiers prioritaires s'accompagne d'une réussite scolaire accrue. Cela pourrait alimenter la réflexion sur la mixité sociale dans les collèges.

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21 rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.org